

**COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
N° 12-2019**

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 2019

Boucllement du préavis N° 16-2017 – Construction d'une station de lavage au chemin de la Plage 1 à Pully

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de construire une station de lavage au chemin de la Plage 1 à Pully.

Pour rappel, dans sa séance du 25 octobre 2017, le Conseil communal a alloué à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 252'000.00 TTC pour le patrimoine administratif. Ce crédit était destiné à financer la construction d'une station de lavage au chemin de la Plage 1.

La pose d'un paratonnerre a permis l'octroi d'une subvention d'un montant de CHF 395.00 de la part de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud

En conclusion, le montant de l'investissement s'élève à CHF 251'335.00 et sera amorti sur une durée de 15 ans. Le préavis N° 16-2017 présente un solde positif de CHF 665.00.

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 16 octobre 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner